

Directive Habitat Faune Flore : annexe II et IV

1305

Rhinolophe euryale

Rhinolophus euryale

Responsabilité régionale : moyenne

Note régionale (CSRPN) : 4

L'intérieur des oreilles du Rhinolophe euryale est rose, largement visible lorsqu'on est éloigné, ce qui permet alors de le différencier du Grand rhinolophe.

Valeur patrimoniale

Statut européen :

Directive habitat (annexe II et IV)
Convention de Berne (annexe II)
Convention de Bonn (annexe II)

Statut national :

Liste rouge nationale : vulnérable

Statut régional :

Avis d'expert (GCLR) : rare

Répartition

Nationale :

L'espèce est répandue dans la moitié sud du pays avec de grandes disparités en terme de densités ; les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées représentent les bastions de l'espèce.

Sur le site :

Présent en hibernation et en mise bas dans la grotte de la Pouade. Seul gîte recensé dans le massif des Albères.

Morphologie

Son appendice nasal en forme de fer à cheval entoure ses narines. Ses oreilles sont larges à la base, rose à l'intérieur et pointues à leur extrémité. Le pelage de la face dorsale est gris-brun nuancé de roussâtre ou lilas, le ventre étant gris-blanc à blanc crème. Les poils sont souvent foncés entre les yeux. Son envergure est de 30 à 32 cm, sa taille de 4 à 6 cm et son poids de 7 à 17 g. On peut aisément le confondre avec le Rhinolophe de Méhély ou le Grand rhinolophe.

Ecologie de l'espèce

Activité : L'espèce passe une partie de l'année en hibernation (mi-décembre à mi-mars). Les sites de transit sont occupés de mi-octobre à mi-décembre et de mi-mars à mi-juin. Les sites de mise bas sont rejoints au dernier moment, ce qui rend très difficile leur découverte. Bien que réputé sédentaire, les Rhinolophes euryales peuvent effectuer des déplacements parfois importants entre site de reproduction et d'hivernage (134 km). Le Rhinolophe euryale sort à la tombée de la nuit pour chasser en volant à faible hauteur. Il peut pratiquer un vol papillonnant mais aussi chasser à l'affût ou faire du surplace. Le rayon d'action d'une colonie s'étend de 5 à 15 km autour du gîte.

Reproduction :

La maturité sexuelle serait atteinte à un an mais certains auteurs signalent des maturités plus tardives (jusqu'à 3 ans avant la première mise bas). L'accouplement est automnal. Les naissances s'échelonnent en juin/juillet avec un seul petit par femelle et par an. L'envol des jeunes a lieu au bout de 4 à 5 semaines. Pendant la phase de reproduction, l'espèce est très sociable et se mélange fréquemment à d'autres espèces comme le Minioptère de Schreibers, le Murin de Capaccini ou le Petit Murin.

Régime alimentaire : Pratiquement inconnu jusqu'à ces dernières années, il semble que l'espèce se nourrisse essentiellement de Lépidoptères (60% des proies consommées). Les diptères brachycères cyclorhaphes (Muscidae et familles apparentées) sont bien représentés également (24,4 %). Les araignées apparaissent en petit nombre dans le guano (près de 6 %).

Habitats utilisés

Pour la reproduction et l'hivernage : C'est une espèce méridionale des régions chaudes de plaine et des contreforts montagneux qui ne semble

État de conservation

▪ Régional :

La population languedocienne est estimée à 3000 individus en 2007 (donnés GCLR), dont la moitié se trouve dans l'Aude et les Pyrénées-orientales. Les populations héraultaises et gardoises sont aujourd'hui relictuelles.

▪ Sur le site :

Risque de dérangement durant les périodes clé de son cycle biologique très élevé.

Critères d'appréciation :

Nombreuses traces de fréquentation (détruits, cannette de bières, pétards...)

Etudes à développer

▪ Recherche des colonies de reproduction

cependant pas dédaigner les climats d'influence plus océanique. La plupart des colonies de reproduction connues se situent en cavité, souvent en mélange avec le *Minioptère de Schreibers*. L'hibernation a lieu également dans les cavités, en général loin de l'entrée, dans des secteurs d'une tranquillité absolue (petites galeries annexes, avens). L'espèce hiberne en essaim lâche important variant de quelques dizaines à plusieurs centaines voire milliers d'individus.

Pour l'alimentation : Les terrains de chasse sont la chânaie verte et pubescente, les vergers, les ripisylves, les secteurs recolonisés par la forêt après abandon du pâturage et les prairies présentant des lisières arborées ou des arbres isolés.

Menaces pesant sur l'espèce

- **Dérangement des colonies de reproduction** (fréquentation humaine du milieu souterrain)
- **Disparition des gîtes** (aménagements touristiques des cavités, fermeture pour mise en sécurité des mines)
- **Intoxication des animaux** par les pesticides, phytosanitaires et autres produits de traitement vermifuge des cheptels

Menace pesant sur les habitats de l'espèce

Les connaissances actuelles sur les exigences du *Rhinolophe euryale* en matière d'habitats de chasse sont trop fragmentaires pour évaluer précisément les menaces affectant ces derniers. Néanmoins, la **banalisation des paysages**, la **monoculture intensive** et les **forêts de résineux** semblent incompatibles avec le maintien de l'espèce.

Mesures de gestion favorables

- **Protéger les gîtes de reproduction et d'hivernage** en milieu souterrain (grottes, mines, tunnels)
- **Maintenir ou restaurer les habitats de chasse** en privilégiant une gestion forestière qui favorise la diversité (structure et composition forestière), en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements chimiques et à rémanence importante en forêt
- **Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce** dans un rayon de 5 km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, de haies, favoriser la polyculture)
- **Limiter les traitements sur cultures et le traitement vermifuge** des cheptels avec des produits à forte rémanence
- **Sensibiliser les utilisateurs du milieu souterrain** à la protection des chiroptères
- **Prévoir des aménagements susceptibles de limiter le risque de collision avec les véhicules** des animaux en chasse lors des travaux de construction ou d'aménagement routier ou les remembrements
- **Améliorer les connaissances scientifiques** sur la biologie de l'espèce. La recherche et la protection des colonies de reproduction et des gîtes d'hibernation est prioritaire pour la conservation de l'espèce. Les habitats de chasse de l'espèce devraient faire l'objet d'étude approfondie

Bibliographie

DIREN Languedoc-Roussillon, Biotope et al., 2008 – SIVU du Tech, 2010